

L'hon. M. HANSON: Je ne puis donner les chiffres à mon honorable ami, mais je les lui procurerai; il est facile de les obtenir. Je ne suis pas une encyclopédie ambulante et je n'ai pas consacré quatre jours, y compris le dimanche, à la préparation de ce discours.

L'hon. M. RALSTON: Quelqu'un l'a apparemment fait pour lui.

L'hon. M. EULER: Et ce n'est pas un aussi bon discours que d'habitude non plus.

L'hon. M. HANSON: Ce numéro du tarif a été inscrit au budget à la demande spécifique du gouvernement anglais et il constitue un indice de la bonne foi du Canada à l'égard de la métropole. Je n'ai pas le moindre doute qu'il en retirera des bénéfices.

Et la liste des accords continue comme suit:

Pays	Date	Stipulations de l'accord
Etat libre d'Irlande. . .	20 août 1932.	Le Canada concède le tarif de préférence britannique en échange du traitement de la nation la plus favorisée dans l'Etat libre d'Irlande. Auparavant, chaque pays échangeait les listes de préférence britannique sans accord.
Union sud-africaine . .	20 août 1932.	L'accord proroge la liste de préférences échangées auparavant en l'absence de convention écrite.
Rhodésia du Sud. . . .	20 août 1932.	Confirme l'échange des droits de préférence britannique et décrète une préférence spécifiée sur certaines marchandises.
Allemagne.	27 décembre 1932. . . Renouvelé le 31 mars 1933, et de nouveau le 23 décembre 1933, pour une période indéterminée.	Par échange de notes, le Canada accorde son tarif intermédiaire en échange du traitement de la nation la plus favorisée en Allemagne. Le Canada a ainsi échappé à un tarif extraordinaire allemand de deux à dix fois plus élevé sur plusieurs articles que le tarif général ordinaire et a aussi obtenu l'avantage des taux de traité allemand qui existent de temps à autre.
France.	12 mai 1933. En vigueur le 19 juin 1933. Augmenté par protocole additionnel pour la grande partie en vigueur à compter du 1er octobre 1934, et approuvé par une loi canadienne sanctionnée le 21 mars 1935.	Pour ce qui est de marchandises énumérées, le Canada accorde, soit son tarif intermédiaire même ou des réductions de ce tarif. La France accorde son tarif minimum sur des marchandises énumérées ou des réductions de pourcentage de son tarif général. La France supprime également une taxe de 11 p. 100 <i>ad valorem</i> sur la monnaie avilie, contre le Canada, et elle réduit à 2 p. 100 une "taxe d'importation" qui était de 4 p. 100 sur certaines marchandises et de 6 p. 100 sur d'autres.
Autriche.	5 juillet 1933. Renouvelé le 29 décembre 1933 et de nouveau, le 14 janvier 1935 pour une période indéterminée.	Le Canada échange son tarif intermédiaire contre le traitement de la nation la plus favorisée en Autriche, ce qui assure aux marchandises canadiennes exportées en Autriche la garantie de taux de traité existants entre l'Autriche et d'autres pays.

Ces accords prorogent la liste de préférence autrefois échangée sans conventions écrites.

En plus de ces nouveaux accords commerciaux, le ministère a cherché activement à en négocier d'autres. Les négociations entre le Canada et la Pologne relatives à une convention de commerce sont très avancées. Nous avons aussi entamé des pourparlers avec les Etats-Unis et quelques autres pays, surtout deux d'Europe, avec lesquels le Canada compte faire un commerce considérable. Lorsque le programme aura été complété, nous serons en mesure de dire que notre pays possède les accords commerciaux les plus importants et les plus favorables que le monde ait jamais connus. Aucun Gouvernement canadien n'a

[L'hon. M. Ralston.]

tenté de réaliser un programme plus remarquable que celui-ci.

L'hon. M. RALSTON: Et il y a moins de commerce.

L'hon. M. HANSON: Je discuterai cela dans un instant. Peut-être vaut-il mieux en parler tout de suite. Dans son discours, l'honorable député de Shelburne-Yarmouth a dit que nous avons bien moins commercé. C'est ce qui se dégage de ses observations, je crois. Apparemment, il ignore que depuis 1929 le Canada, de concert avec tous les autres nations commerciales de l'univers, a subi la pire des dépressions que l'on ait connues jusqu'à